

INSTALLATION

ASTRID AYRAL
Chargée de mission Politique

MARIE GOFFART
Chargée de mission Installation

Le projet « Instal », lancé en janvier 2023 par la FUGEA, a pour but d'aiguiller et d'accompagner individuellement tous les profils de jeunes porteurs de projet, issus ou non-issus du milieu agricole, dans leur parcours d'installation en agriculture.

PARRAINAGE DES JEUNES : MODE D'EMPLOI

Dans le cadre de ce projet, la FUGEA met en place un système de parrainage des jeunes agriculteurs et agricultrices par des exploitants et exploitantes plus expérimentés. Concrètement, il s'agit d'un accompagnement entre pairs, en complémentarité avec le suivi, offert par le projet « Instal ». Le parrainage envisagé repose avant tout sur le partage : d'expérience, de savoir et de savoir-faire de terrain. Cela permet d'introduire des aspects « pratico-pratiques » reflétant la réalité de terrain dans les démarches et le suivi du parcours d'installation.

Les objectifs du parrainage sont, d'une part, de soutenir les jeunes dans leur processus d'installation, et d'autre part, de leur fournir une expertise maîtrisée par son parrain ou sa marraine. Le parrainage permettra ainsi au jeune de bâtir son projet au regard de l'expérience d'un agriculteur ou une agricultrice expérimenté.e. Par ailleurs, les parrainés poseront un regard neuf sur l'exploitation de leur parrain ou marraine.

En participant à ce système de parrainage, l'agriculteur partage son expé-

rience globale, ses réussites, mais aussi les leçons de ses erreurs. Avec le recul de son propre parcours, il conseille les jeunes face à la réalité de terrain à travers un échange constructif. Pour se faire, l'agriculteur et son parrainé organisent, selon leurs besoins et leurs disponibilités, une rencontre, un appel ou un échange de mails/textos, afin de discuter d'un sujet dont ils ont également la liberté de choix. Pendant la période de parrainage, c'est-à-dire jusqu'à l'installation des parrainés, il n'y a aucune obligation quant à la récurrence ou le sujet des échanges, l'important étant le partage et les conseils de pair à pair.

Pour mener à bien notre système de parrainage, nous sommes activement à la recherche d'agriculteurs et agricultrices désireux de partager leurs expériences avec la nouvelle génération ! Si le parrainage vous intéresse, vous pouvez nous contacter, par mail à l'adresse installation@fugea.be ou par téléphone au 0499/71.41.34.

BRÈVES



LOGICIEL DÉGÂTS GIBIER

Le Service Public de Wallonie et l'asbl Fourrages Mieux ont mis au point un « logiciel informatique dégâts de gibier » aidant les experts agronomes à estimer au plus juste le montant des dégâts de la faune sauvage (espèces gibier et espèces protégées) lors d'expertises en zone agricole de la Wallonie.

Les différents barèmes y sont mis à jour deux fois par an pour suivre l'évolution des marchés. Ils sont avalisés au sein d'une plateforme composée des organismes suivants :

- Fédération des Chasseurs au Grand Gibier de Belgique (FCGGB) ;
- Fédération Wallonne de l'Agriculture (FWA) ;
- Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs (FUGEA) ;
- Union Nationale des Agrobiologistes Belges (UNAB) ;
- Département de la Nature et des Forêts (DNF) ;
- Fourrages Mieux asbl.

Les prix TVAC ci-après ont été acceptés par toutes les parties, et ce pour la période allant du 1er mars 2023 au 31 août 2023.

Plus d'infos sur www.fugea.be



Le parrainage apporte soutien et expertise à la jeune génération.

 **Wallonie
agriculture
SPW**

 **PLAN DE
RELANCE DE LA
WALLONIE**



PROJET INSTAL PARRAINAGE DES JEUNES

Dans le cadre de son projet "Instal", la FUGEA propose un accompagnement gratuit et privilégié entre un·e agriculteur·rice installé·e et un·e futur·e agriculteur·rice dans son processus d'installation.

LE PARRAINAGE : QU'EST-CE QUE CELA IMPLIQUE ?

C'est avant tout un partage d'expériences, de savoirs et de savoir-faire entre un·e agriculteur·rice installé·e et désireux·se de soutenir un jeune au cours de son parcours d'installation.

Le parrainage c'est également une belle façon de tisser des liens intergénérationnels dans le monde agricole !

LE PARRAINAGE : POUR QUI ?

- **Pour les futur·es agriculteur·rices** souhaitant du soutien dans leur processus d'installation.
- **Pour les agriculteur·rices installé·es** et désireux·ses de partager leur expérience.

**INTERESSÉ·E·S ?
CONTACTEZ-NOUS !**

Accompagnement gratuit accessible à toutes et tous.



INSTALLATION@FUGEA.BE
0499/71.41.34